



Charte d'adhésion de :

Nom de la structure : _____

à l'association B2E - BRETAGNE ECO-ENTREPRISES

Créé en 2004, **Bretagne Éco-Entreprises** est le pôle de la transition écologique et énergétique. Il associe les acteurs bretons (entreprises, collectivités, établissements d'enseignement supérieur et de recherche ainsi que divers partenaires) dont l'objectif est de favoriser des synergies avec les entreprises "produisant des biens et des services destinées à mesurer, prévenir, limiter ou corriger les atteintes à l'environnement".

Nos actions et projets portent notamment sur :

- L'organisation de rencontres d'échanges, réunions thématiques et visites d'entreprises, d'ateliers ou conférences
- La mise en relation des acteurs, au niveau régional, national ou international
- La communication mutualisée : évènementiel, newsletter, web www.b2e.bzh...

Par son adhésion à Bretagne-Eco-Entreprises,

La structure et ses représentants au sein du réseau font leurs les engagements de progrès de l'association, à savoir :

- Renforcer la qualité du réseau
 - o Connaître les compétences de chacun
 - o Participer aux activités du Club
 - o Etre loyal vis-à-vis des membres du réseau
- Faire bénéficier nos clients des atouts du réseau
 - o Proximité
 - o Multi-compétences : Eau, déchets, énergie...
 - o Capitalisation des échanges d'expériences
- Respecter l'éthique du réseau
 - o Bonnes pratiques commerciales
 - o Respect de l'environnement
 - o Humanisme et responsabilité

Fait le _____, à _____

Pour l'entreprise,
(nom, fonction et signature)